

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : Réparation plastique 'medium' (1.5min.) beige - 50ml PREPOLYMER
UFI : DQTV-9SJG-UD9R-6FY7
Code du produit : PLI 02 - PREPOLYMER

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Adhésifs, produits d'étanchéité

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Chemicar Europe NV
Baarbeek 2
2070 Zwijndrecht
T +32 (0) 3 234 87 80 - F +32 (0) 3 234 87 89
info@chemicar.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +32 (0) 3 760 08 09

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 4	H332
Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2	H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2	H319
Sensibilisation respiratoire, catégorie 1	H334
Sensibilisation cutanée, catégorie 1	H317
Cancérogénicité, catégorie 2	H351
May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure	H373
Specific target organ toxicity - repeated exposure, Category 2	
May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure if inhaled.	H373

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



Réparation plastique 'medium' (1.5min.) beige - 50ml PREPOLYMER

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Mention d'avertissement (CLP)	: Danger
Contient	: diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; diphenylméthane-4,4'-diisocyanate; Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé; DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE HOMOPOLYMER; Reaction mass of 4,4'-methylenediphenyldiisocyanate and o-(isocyanatobenzyl)phenylisocyanate; Isocyanic acid, polymethylenepolyphenylene ester, polymer with .alpha.,.alpha.,.alpha."-1,2,3-propanetriyltris[.omega.-hydroxypoly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)]]; POLYMERIC MDI (EXCESS) + POLYPROPYLENE GLYCOL; MDI (EXCESS) + POLYPROPYLENE GLYCOL; Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], .alpha.,.alpha.,.alpha."-1,2,3-propanetriyltris[.omega.-hydroxy-, polymer with 1,1'-methylenebis[4-isocyanatobenzene]
Mentions de danger (CLP)	: H315 - Provoque une irritation cutanée. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H332 - Nocif par inhalation. H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H351 - Susceptible de provoquer le cancer. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Conseils de prudence (CLP)	: P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive. P285 - In case of inadequate ventilation wear respiratory protection. P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Phrases EUH	: EUH204 - Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Réglementation des pays scandinaves

Danemark

Code MAL : 00-3

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé	(N° CAS) 9016-87-9 (N° CE) 618-498-9	15 – 20	Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1, H317 Carc. 2, H351 STOT SE 3, H335 STOT RE 2, H373

Réparation plastique 'medium' (1.5min.) beige - 50ml PREPOLYMER

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; diphénylméthane-4,4'-diisocyanate	(N° CAS) 101-68-8 (N° CE) 202-966-0 (N° Index) 615-005-00-9	10 – 15	Carc. 2, H351 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 STOT RE 2, H373 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335 Skin Irrit. 2, H315 Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1, H317
TALC	(N° CAS) 14807-96-6 (N° CE) 238-877-9	10 – 15	Non classé
DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE HOMOPOLYMER	(N° CAS) 25686-28-6	10 – 15	Acute Tox. 1 (Oral), H300 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1, H317
POLYMERIC MDI (EXCESS) + POLYPROPYLENE GLYCOL	(N° CAS) 53862-89-8	10 – 15	Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1, H317 Carc. 2, H351 STOT SE 3, H335 STOT RE 2, H373
Reaction mass of 4,4'-methylenediphenyldiisocyanate and o-(pisocyanatobenzyl)phenylisocyanate		5 – 10	Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1, H317 Carc. 2, H351 STOT SE 3, H335 STOT RE 2, H373
MDI (EXCESS) + POLYPROPYLENE GLYCOL	(N° CAS) 9048-57-1	5 – 10	Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1, H317 Carc. 2, H351 STOT SE 3, H335 STOT RE 2, H373
Isocyanic acid, polymethylenepolyphenylene ester, polymer with .alpha.,.alpha.', .alpha."-1,2,3- propanetriyltris[.omega.-hydroxypoly[oxy(methyl-1,2- ethanediyl)]]	(N° CAS) 57029-46-6	3 – 5	Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1, H317 Carc. 2, H351 STOT SE 3, H335 STOT RE 2, H373
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], .alpha.,.alpha.', .alpha."-1,2,3-propanetriyltris[.omega.- hydroxy-, polymer with 1,1'-methylenebis[4- isocyanatobenzene]	(N° CAS) 52409-10-6	1 – 2,5	Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1, H317 Carc. 2, H351 STOT SE 3, H335 STOT RE 2, H373

Réparation plastique 'medium' (1.5min.) beige - 50ml PREPOLYMER

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; diphénylméthane-4,4'-diisocyanate	(N° CAS) 101-68-8 (N° CE) 202-966-0 (N° Index) 615-005-00-9	(0,1 ≤C < 100) Resp. Sens. 1, H334 (5 ≤C < 100) Eye Irrit. 2, H319 (5 ≤C < 100) Skin Irrit. 2, H315 (5 ≤C < 100) STOT SE 3, H335

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Surveillez la victime. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Ne pas laisser la victime sans surveillance.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un centre antipoison ou un médecin. En cas de perte de conscience mettre la victime en position de récupération. Laisser la victime au chaud et au repos.
Premiers soins après contact avec la peau	: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Premiers soins après contact oculaire	: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin. Enlever les verres de contact. Protéger l'oeil intact.
Premiers soins après ingestion	: Obtenir une assistance médicale. Ne pas faire boire de lait. Ne rien donner à boire à un sujet inconscient. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	: Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer de l'irritation ou des symptômes de type asthmatique.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation sévère.
Symptômes chroniques	: Susceptible de provoquer le cancer. Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Brouillard d'eau. de la mousse. du dioxyde de carbone (CO2). Poudre sèche. Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur. Vapeurs plus denses que l'air; peuvent se déplacer au niveau du sol. Possibilité d'ignition à distance. Les vapeurs peuvent s'enflammer/exploser en présence d'une source d'ignition.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Isocyanates. Hydrocarbures. Exposé à des températures élevées, peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote (NOx).

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Appareil respiratoire autonome.
Protection en cas d'incendie	: Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Autres informations	: Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

Réparation plastique 'medium' (1.5min.) beige - 50ml PREPOLYMER

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter un équipement de protection individuel. Assurer une ventilation d'air appropriée. Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate. Avertissez tout le monde de ne pas toucher les emballages endommagés ou les matières renversées.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Absorber le liquide répandu dans un matériau inerte. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Autres informations : RUBRIQUE 8. RUBRIQUE 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 8. RUBRIQUE 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Ne pas respirer les vapeurs. Conteneur dangereux lorsqu'il est vide.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit. Ne pas respirer les vapeurs.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains après toute manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas d'informations complémentaires disponibles

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Occupational Exposure Limits		
Methylenediphenyldiisocyanate, isomers and homologues (9016-87-9)		
Value type (Form of exposure)	Control parameters	Basis
TWA	0,02 mg/m3 (NCO)	GB EH40
4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate (101-68-8)		
STEL	0,07 mg/m3 (NCO)	GB EH40
TWA	0,02 mg/3 (NCO)	GB EH40
STEL	0,07 mg/m3 (NCO)	GB EH40
Talc (14807-96-6)		
Value type (Form of exposure)	Control parameters	Basis

Réparation plastique 'medium' (1.5min.) beige - 50ml PREPOLYMER

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

TWA (Respirable dust)	1mg/m ³ Respirable dust	GB EH40
Biological occupational exposure limits		
POLYMETHYLENE POLYPHENYL ISOCYANATE (9016-87-9)		
Control parameters	Sampling time	Basis
urinary diamine: 1 µmol/mol creatinine (Urine)	Post task	GB EH40 BAT
4,4'- DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (101-68-8)		
urinary diamine: 1 µmol/mol creatinine (Urine)	Post task	GB EH40 BAT

Predicted No Effect Concentration (PNEC) according to Regulation (EC) No. 1907/2006:	
DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE HOMOPOLYMER	
Aquatic (marine water)	Value: 0,1 mg/l
Aquatic (freshwater)	Value: 1 mg/l
Sewage treatment plant	Value: 1 mg/l
Aquatic (intermit. Releases)	Value: 10 mg/l
Sol	Value: 1 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

Protection des mains:

Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre

Type	Matériau	Perméation	Épaisseur (mm)	Pénétration	Norme
	Caoutchouc nitrile, Caoutchouc butyle				

Protection oculaire:

Lunettes de protection

Protection de la peau et du corps:

Vêtements imperméables. Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques

Protection des voies respiratoires:

En cas de risque de production excessive de poussières, brouillard ou vapeurs, utiliser un équipement de protection respiratoire autorisé

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Beige.
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: < 1
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: > 200 °C
Point d'éclair	: > 203 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible

Réparation plastique 'medium' (1.5min.) beige - 50ml PREPOLYMER

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: < 0,01333 hPa
Densité relative de vapeur à 20 °C	: > 1,288
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: pratiquement insoluble.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: ≈ 20000 Pa·s
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées (voir section 7).

10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Eviter tout contact du produit avec l'eau (ou l'air humide). Humidité. Conserver à l'abri du gel (éviter le gel durant l'entreposage). Conserver à l'écart des acides (forts). Conserver à l'écart des alcools. Alcène. AMMONIAC EN SOLUTION. Cuivre et ses alliages. Fer. Alcalis forts. Zinc. Aluminium.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Hydrocarbure. Isocyanates. Oxydes d'azote.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Nocif par inhalation.

Réparation plastique 'medium' (1.5min.) beige - 50ml PREPOLYMER

ETA CLP (gaz)	4500 ppmv/4h
ETA CLP (vapeurs)	11 mg/l/4h
ETA CLP (poussières, brouillard)	1,5 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Susceptible de provoquer le cancer.

Réparation plastique 'medium' (1.5min.) beige - 50ml PREPOLYMER

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Non classé

Acute toxicity Harmful if inhaled.		
Methylenediphenyldiisocyanate, isomers and homologues		
Acute oral toxicity	LD50 (Rat): > 10.000 mg/kg	
Acute inhalation toxicity	LC50 (Rat): > 2,24 mg/l	Exposure time: 1 h Test atmosphere: dust/mist Method: OECD Test Guideline 403 Assessment: The component/mixture is classified as acute inhalation toxicity, category 4.
Acute dermal toxicity	LD50 (Rabbit): > 10.000 mg/kg	
DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE HOMOPOLYMER		
Acute oral toxicity	LD50 (Rat): > 5.000 mg/kg	Method: OECD Test Guideline 425 GLP: yes
Acute inhalation toxicity	(Rabbit): > 9.400 mg/kg	Remarks: Information given is based on data obtained from similar substances.
POLYMERIC MDI (EXCESS) + POLYPROPYLENE GLYCOL		
Acute oral toxicity	LD50 (Rat): > 10.000 mg/kg	
Acute inhalation toxicity	LC50 (Rat): > 2,24 mg/l	Exposure time: 1 h Test atmosphere: dust/mist Method: OECD Test Guideline 403 Assessment: The component/mixture is classified as acute inhalation toxicity, category 4
Acute dermal toxicity	LD50 (Rabbit): > 10.000 mg/kg	
4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate		
Acute oral toxicity	LD50 (Rat): 9.200 mg/kg	
Acute inhalation toxicity	LC50 (Rat): 0,369 mg/l	Exposure time: 4 h
	LC50 (Rat): > 2,24 mg/l	Exposure time: 1 h Test atmosphere: dust/mist Method: OECD Test Guideline 403 Assessment: The component/mixture is classified as acute inhalation toxicity, category 4.
Acute dermal toxicity	LD50 (Rabbit): > 7.900 mg/kg	
MDI (EXCESS) + POLYPROPYLENE GLYCOL		
Acute oral toxicity	LD50 (Rat): 9.200 mg/kg	
Acute inhalation toxicity	LC50 (Rat): 0,369 mg/l	Exposure time: 4 h
	LC50 (Rat): > 2,24 mg/l	Exposure time: 1 h Test atmosphere: dust/mist Method: OECD Test Guideline 403 Assessment: The component/mixture is classified as acute inhalation toxicity, category 4
Acute dermal toxicity	LD50 (Rabbit): > 7.900 mg/kg	
Reaction mass of 4,4'-methylenediphenyldiisocyanate and o-(pisocyanatobenzyl)phenylisocyanate		
Acute oral toxicity	LD50 (Rat): > 2.000 mg/kg	Remarks: Based on a similar product formulation.
Acute inhalation toxicity	LC50 (Rat): 490 mg/m3	Exposure time: 4 h Remarks: Aerosol Based on a similar product formulation.
Isocyanic acid, polymethylenepolyphenylene ester, polymer with .alpha.,.alpha.',.alpha."-1,2,3- propanetriyltris[.omega.-hydroxypoly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)]]		
Acute oral toxicity	LD50 (Rat): > 10.000 mg/kg	
Acute inhalation toxicity	LC50 (Rat): > 2,24 mg/l	Exposure time: 1 h Test atmosphere: dust/mist Method: OECD Test Guideline 403 Assessment: The component/mixture is classified as acute inhalation toxicity, category 4.
Acute dermal toxicity	LD50 (Rabbit): > 10.000 mg/kg	
Talc		
Acute oral toxicity	LD50 (Rat): > 5.000 mg/kg	Method: OECD Test Guideline 423

Réparation plastique 'medium' (1.5min.) beige - 50ml PREPOLYMER

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

Methylenediphenyldiisocyanate, isomers and homologues		
Toxicity to fish	LC50 (Oryzias latipes (Orange-red killifish)): > 3.000 mg/l	Exposure time: 96 h Test Type: semi-static test
Toxicity to daphnia and other aquatic invertebrates	EC50 (Daphnia magna (Water flea)): > 100 mg/l	Exposure time: 24 h Test Type: static test Method: OECD Test Guideline 202
Toxicity to daphnia and other aquatic invertebrates (Chronic toxicity)	NOEC: > 10 mg/l	Exposure time: 21 d End point: Reproduction Test Species: Daphnia magna (Water flea) Test Type: semi-static test Method: OECD Test Guideline 211

Réparation plastique 'medium' (1.5min.) beige - 50ml PREPOLYMER

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE HOMOPOLYMER		
Toxicity to fish	LC50 (Oryzias latipes (Japanese medaka)): > 3.000 mg/l	Exposure time: 96 h Test Type: semi-static test Remarks: Information given is based on data obtained from similar substances.
Toxicity to daphnia and other aquatic invertebrates	(Daphnia magna (Water flea)): > 1.000 mg/l	Exposure time: 24 h Test Type: static test Method: OECD Test Guideline 202 Remarks: Information given is based on data obtained from similar substances.
Toxicity to algae	NOEC (Desmodesmus subspicatus (green algae)): 1.640 mg/l	End point: Growth inhibition Exposure time: 72 h Test Type: static test Method: OECD Test Guideline 201 Remarks: Information given is based on data obtained from similar substances.
POLYMERIC MDI (EXCESS) + POLYPROPYLENE GLYCOL		
Toxicity to fish	LC50 (Oryzias latipes (Orange-red killifish)): > 3.000 mg/l	Exposure time: 96 h Test Type: semi-static test
Toxicity to daphnia and other aquatic invertebrates	EC50 (Daphnia magna (Water flea)): > 100 mg/l	Exposure time: 24 h Test Type: static test Method: OECD Test Guideline 202
Toxicity to daphnia and other aquatic invertebrates (Chronic toxicity)	NOEC: > 10 mg/l	Exposure time: 21 d End point: Reproduction Test Species: Daphnia magna (Water flea) Test Type: semi-static test Method: OECD Test Guideline 211
4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate		
Toxicity to fish	LC50 (Oryzias latipes (Orange-red killifish)): > 3.000 mg/l	Exposure time: 96 h. Test Type: semi-static test Remarks: Information given is based on data obtained from similar substances.
Toxicity to daphnia and other aquatic invertebrates	EC50 (Daphnia magna (Water flea)): > 100 mg/l	Exposure time: 24 h Test Type: static test Method: OECD Test Guideline 202 Remarks: Information given is based on data obtained from similar substances.
Toxicity to daphnia and other aquatic invertebrates (Chronic toxicity)	NOEC: > 10 mg/l	Exposure time: 21 d End point: Reproduction Test Species: Daphnia magna (Water flea) Test Type: semi-static test Method: OECD Test Guideline 211 Remarks: Information given is based on data obtained from similar substances.
MDI (EXCESS) + POLYPROPYLENE GLYCOL		
Toxicity to fish	LC50 (Oryzias latipes (Orange-red killifish)): > 3.000 mg/l	Exposure time: 96 h Test Type: semi-static test Remarks: Information given is based on data obtained from similar substances.
Toxicity to daphnia and other aquatic invertebrates	EC50 (Daphnia magna (Water flea)): > 100 mg/l	Exposure time: 24 h Test Type: static test Method: OECD Test Guideline 202 Remarks: Information given is based on data obtained from similar substances.
Toxicity to daphnia and other aquatic invertebrates (Chronic toxicity)	NOEC: > 10 mg/l	Exposure time: 21 d End point: Reproduction Test Species: Daphnia magna (Water flea) Test Type: semi-static test Method: OECD Test Guideline 211 Remarks: Information given is based on data obtained from similar substances.
Reaction mass of 4,4'-methylenediphenyldiisocyanate and o-(pisocyanatobenzyl)phenylisocyanate		
Toxicity to fish	LC0 (Danio rerio (zebra fish)): > 1 mg/l	Exposure time: 96 h Method: OECD Test Guideline 203
Toxicity to daphnia and other aquatic invertebrates	EC50 (Daphnia magna (Water flea)): > 1 mg/l	Exposure time: 24 h Method: OECD Test Guideline 202
Toxicity to daphnia and other aquatic invertebrates (Chronic toxicity)	EC50 (activated sludge): > 100 mg/l	Exposure time: 3 h Method: OECD Test Guideline 209 Remarks: Based on a similar product formulation.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

Réparation plastique 'medium' (1.5min.) beige - 50ml PREPOLYMER

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.

Indications complémentaires : Ne pas réutiliser des récipients vides. Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN
14.1. Numéro ONU			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

Transport par voie fluviale

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Réparation plastique 'medium' (1.5min.) beige - 50ml PREPOLYMER

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

15.1.2. Directives nationales

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting : Aucun des composants n'est listé

giftige stoffen – Borstvoeding

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting : Aucun des composants n'est listé

giftige stoffen – Vruchtbaarheid

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting : Aucun des composants n'est listé

giftige stoffen – Ontwikkeling

Danemark

Réglementations nationales danoises

: L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci

Les personnes souffrant d'asthme, d'eczéma, de maladies pulmonaires chroniques, ou d'allergies cutanées ou respiratoires aux isocyanates, ne doivent pas travailler avec ce produit

Les règles des autorités danoises pour l'environnement de travail sur l'emploi des résines époxy et des isocyanates doivent être observées durant l'utilisation et l'élimination

Les exigences des Autorités danoises pour l'environnement de travail relatives à l'utilisation de carcinogènes dans le cadre professionnel doivent être respectées lors de l'utilisation et de l'élimination

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 1 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 1
Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 4
Carc. 2	Cancérogénicité, catégorie 2
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire, catégorie 1
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3, Irritation des voies respiratoires
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

Réparation plastique 'medium' (1.5min.) beige - 50ml PREPOLYMER

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
EUH204	Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.